

REVUE DE LA MODE

Le numéro seul, 25 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n°, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.



de chroniqueur,
jection; pour sui-
ver et elles ni de
tout en copiant la

de vous renvoyer
b, et quoique les
pouvez la suivre.
pour la tunique
de ville n° 1, du
et bleue du même
illette rose dont je
raison de petite et
un si grand choix
littée de l'essenti-

madame, je vous le
et par conséquent
en correspondance
parfaitement varier
de à la destination.
pour les chiffres.
de donner un autre
le fond de l'astel;
de gradins; placez
; exécutez un autel
à reposoir à deux

ous publions cette
t. La rose trémière-
ard.

ir la voilette, inutile
une large bande, la
dite en général est
dites-le-lui de ma
pour réussir au gré

jà donné une robe
sonnel.

andés.

ombrelle et les autres
meter; je serai heu-

F. BOUUY.

QUAI VOLTAIRE.

2. ROBE DE SULTANE.

MODÈLES DU PETIT-SAINT-THOMAS.

1. BLOUSE LOUIS XV.



3. TRICOTÈSE.

GRAVURES : Blouse Louis XV. — Robe de sultane. — Tricotese (2 dessins). — Étagère. — Chausson au tricot (2 dessins). — Nappe d'autel. — Couverture Marocain. — Costume de voyage. — Chaussons d'été (16 dessins). — La Galéga. — Algèrets de diamants. — Hébra.

TEXTE : Explication des gravures. — Courtes de la mode. — Comment on peut défendre les intérêts des arts français et de l'industrie nationale. — Les menus de la saison. — Hygiène : l'alimentation des enfants. — Aux robes et aux poches. — Les Vanniers (suite). — Petite correspondance.

SUPPLÉMENT : Planches de modes colorées.

DESCRIPTION DES GRAVURES

1. Blouse Louis XV en percale de Jouy imprimée genre Pompadour. Le patron de la blouse Louis XV a été donné sur la planche de patrons du dernier numéro. Le jupon de dessous, en foulard de nuance soutenue, est garni, dans le bas, de 2 biais à plat et d'un volant à tête de même étoffe coupé dans le biais.

2. Robe de sultane couleur écarlate agrémentée de gulpare en entre-deux et en dentelle de même nuance. La jupe se divise en deux parties ; la première, qui fait tablier, vient se rabattre sur la seconde en ayant pour point de départ de la séparation le milieu de la taille dans le dos ; la seconde comporte le même ornement que la première, c'est-à-dire entre-deux à faux et dentelle en rebord ; elle est retournée en pouf à plis variés.

Le jupon de dessous, en taffetas mauve clair, est orné de plis plats de même étoffe étages les uns au-dessus des autres.

3 et 4. — Tricotese. — Voici un petit meuble fort élégant dans lequel nous pourrions emporter notre tricot au jardin ou à la promenade.

Procurez-vous chez M^{me} Cahin, 52, rue de Rambuteau, du papier jardinière ou papier percé de gros trous.

Coupez un carré de papier de 17 centimètres. Si vous voulez obtenir plus de solidité, vous pouvez remplacer le carton par un canevas Java et broder dessus tel dessin qu'il vous conviendra.

Mais continuons avec notre papier jardinière ou suivant notre modèle. Prenez trois rubans de velours étroit de la largeur de trois trous du papier, passez-les au milieu, espacés de trois en trois trous, ainsi que vous pouvez vous en rendre compte par nos dessins 3 et 4.

Il faut, bien entendu, fendre son carton d'un trou à un autre pour permettre au velours de passer ; ensuite vous brodez soit avec de la soie d'Alger, soit avec de la chenille travaillouse, à même ce canevas et de chaque côté du velours à l'aide de points lancés.

Les broderies étant terminées, on encadre le papier jardinière d'une torsade de soie ; on le double intérieurement soit de taffetas, soit de cachemire, et on laisse la doublure dépasser de chaque côté en assez grande quantité pour fournir les poches que nous remarquons sur notre dessin 3.

On adapte dans le haut un sac en étoffe pareille à celle des côtés. On aura soin de réserver une place pour laisser passer l'étui de bois ou d'ivoire qui enferme les aiguilles à tricoter, sa longueur ne permettant pas de l'enfermer dans le sac avec les laines et le tricot commencé.

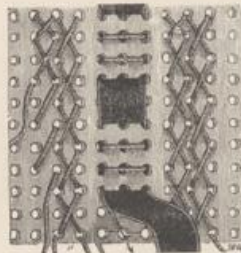
5. Étagère. — Modèle de la Belgeuse, 215, rue Saint-Denis. Il faut se procurer la carcasse en bambou noir à bouts nacrés, qui forme l'ensemble de ce délicieux petit meuble. On prend alors la mesure des deux casters du haut et du bas pour faire soit en tapisserie sur canevas ordinaire ou sur canevas Java, soit en broderie russe sur cachemire,

deux bandes qui entrent entre les montants de la carcasse et en recouvrent le vide, comme on le voit sur notre modèle.

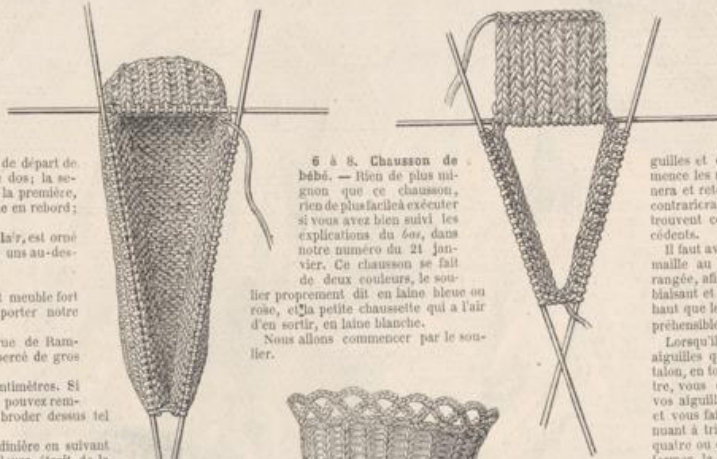
Si les deux compartiments doivent cacher les caisses ou pots de plantes grasses, on fera bien de les doubler intérieurement d'une autre toile en zinc. Sur notre modèle, le compartiment supérieur est seul disposé pour cet usage, le compartiment inférieur sert de vide-poche, et est doublé à l'intérieur de satin ou de florence.



5. ÉTAGÈRE. — MODÈLE DE LA BELGEUSE.



4. TRAVAIL SUR LE PAPIER JARDINIÈRE.



6 à 8. Chausson de bébé. — Rien de plus mignon que ce chausson, rien de plus facile à exécuter si vous avez bien suivi les explications du bas, dans notre numéro du 21 janvier. Ce chausson se fait de deux couleurs, le soulier proprement dit en laine bleue ou rose, et la petite chaussette qui a l'air d'en sortir, en laine blanche.

Nous allons commencer par le soulier.

7. TRAVAIL DU SOULIER.



6. CHAUSSON DE BÉBÉ.

8. TRAVAIL DE LA CHAUSSETTE.

Il faut avoir soin de diminuer d'une maille au commencement de chaque rangée, afin que le découvert aille en biaisant et que le derrière soit plus haut que le devant ; ceci est bien compréhensible.

Lorsqu'il ne vous reste plus sur vos aiguilles que la largeur à peu près du talon, en tournant d'une cheville à l'autre, vous créez de chaque côté, sur vos aiguilles, une dizaine de mailles, et vous faites dessus, tout en continuant à tricoter le tour du chausson, quatre ou cinq rangées, ceci est pour former la petite patte qui viendra se boutonner sur la gutture.

A l'aide du crochet, vous faites autour du cou-de-pied, autour du haut du chausson, en encadrant la petite patte à l'intérieur, un rang de dents pour enjoliver l'objet.

Le petit soulier, que nous venons de décrire, peut être exécuté seul et servir de chausson à l'enfant ; mais notre modèle comporte en plus une gentille chaussette que je vais décrire à son tour.

La chaussette. — Avec de la laine blanche bien fine, on monte une petite bande, de la largeur à peu près de la semelle du chausson ; on tricote cette bande à côté, en contrariant les points, afin que la côte soit b à b régulière des deux côtés.

Lorsque l'on a tricoté une quinzaine de rangs, on crée des mailles, comme si on voulait monter un bas, et on travaille ensuite avec quatre aiguilles en tournant toujours sur soi-même, comme on le ferait pour le bas. Il faut, durant cinq ou six tours, diminuer sur les côtés, comme pour le petit soulier, et par le même système ; puis monter sa chaussette aussi haut qu'on le désire, pas trop haut cependant, et, après l'avoir arrêtée comme un bas, répéter dans le haut la même petite dentelle au crochet qu'encadre le sou-

lier. La chaussette long.

9. Nappe d'autel. On trace d'abord l'effet un nansou k



9. NAPPE D'AUTEL EN APPLICATION DE NANSOUK SUR TULLE.

lier. La chaussette, sur notre modèle, est à côté tout du long.

9. Nappe d'autel en application de nansouk sur tulle. — On trace d'abord le dessin sur le nansouk, et on choisit à cet effet un nansouk aux réseaux fort clairs; les tissus épais

produisent mauvais effet pour ce travail. On bâtit en dessous une bande de tulle Bruxelles, de même hauteur et de même longueur que le nansouk, et on pose le tout sur un morceau de toile cirée. Nos préparatifs sont achevés, commençons notre travail d'application. Il faut, avec du bon coton, tracer tous les contours, en

ayant soin de prendre à la fois son tulle et son nansouk; puis, sur ce trace, on fait un point de cordonnet bien régulier, plutôt droit que penché. Lorsque tous les contours sont brodés, on découpe le nansouk autour de cette broderie, en ayant soin de ne point couper son tulle en dessous. Si, malgré toutes les précautions prises, il arrivait quelques petits ac-

ciens, de place en place, la raccommodeuse de dentelles réparera ce petit malheur. Les endroits, qui sont mats sur notre dessin, peuvent être reproduits soit par une application d'étoffe plus épaisse, soit par une broderie au plumetis; les pois de la broderie ne peuvent être faits autrement, mais à leur place on peut exécuter des jours d'alençon ou supprimer tout travail.

Notre modèle a été dessiné pour une nappe d'autel; mais on peut aussi l'utiliser pour bas d'aube et volants de robe, et on peut en ce dernier cas le faire soit sur tulle blanc, soit sur tulle noir; mais ce dernier fatigue bien les yeux.

10. Couverture Monaco. — Costume en foulard Tussore à double jupe, garnies toutes deux d'un haut volant bordé de biais rouleautés d'étoffe de nuance assortie en tête comme en biais et séparés par un biais de même étoffe que la robe.

Couverture Monaco en cachemire, illustrée d'une riche broderie en soutache et encadrée d'un effilé en laine belge à tête quadrillée.

11. Costume de promenade entièrement établi en même étoffe, c'est-à-dire en cachemire ou en laine de lanlaisie de couleur foncée; la jupe de dessous est ornée d'un premier volant aux bords unis et d'un second volant dentelé en tête et en pied.

La tunique, est illustrée soit d'une passementerie, soit d'un travail en soutache de soie blanche et d'un effilé torsade à gros grains de même couleur; la manche est à sabot; le patron donné sur notre dernière planche peut être utilisé.

CHAUSSURES D'ÉTÉ

Modèles de M. Ahler, 9, rue du Hazard-Richelieu.

12. Nœud Fénelon. — Nœud en rubans montés en patte Fénelon coquillés.

13. Nœud à escaliers gradés, en faille violette avec boucle de jais.

14. Bottine de collégien. — Cette bottine, en peau de crocodile, est formée par des crochets métalliques au lieu d'oilets, fermeture beaucoup plus solide, ce qui n'est pas à dédaigner lorsqu'il s'agit de nos jeunes et fougueux collégiens.

15. Soulier Salomé, tout en chevreau noir, à cothurnes liés sur le dessus de pied; le quartier monte presque aussi haut que celui des bottines; ce genre de chaussures soutient parfaitement le pied sans le fatiguer.



12. NŒUD FÉNELON.

16. Bottine grecque en chevreau doré à barrettes boutonnées sur le cou-de-pied. Ces barrettes se bouffonnent sur un bas de couleur ou sur un transparent de nuance assortie à la toilette.

17. Bottine chilienne en satin gris-perle; la broderie en chamarrure sur la couture du dessus de pied est agrémentée de perles fines; un bouton macaron fait tête à trois pendeloques en perles.

18. — Soulier Beaumarchais, ou soulier d'artiste; en daim jaune avec pattes Fénelon, liserés bleu ou cerise; boucle d'acier sur le mé-



14 BOTTINE DE COLLÉGIEN.



15. SOULIER SALOMÉ.



16. BOTTINE GREQUE.



18. SOULIER BEAUMARCHAIS.



17. BOTTINE CHILIENNE.



10. COUVERTURE MONACO. — MODELE DU PETIT-SAINTHOMAS.

lieu de la patte. Talon Louis XV en chevreau bleu.

19. Bottine d'enfant, en maroquin rouge piqué blanc. Boutons d'os.

20. Soulier de fillette. — Ce soulier est en satin bleu Marie-Louise agrémenté de broderie de soie blanche mélangée de perles de jais; une ruche de petite dentelle en blonde et un nœud coquillé semblable le complètent.

21. Pantoufle persane. — Notre modèle est en chevreau blanc avec appliques de cuir rouge encadré de soutache verte. Sur le milieu de l'applique rouge court un léger dessin en soutache d'or et paillettes, qui donne à cette pantoufle son cachet oriental. M. Ahler se chargera de monter cette pantoufle si on l'exécute sur cachemire, en suivant le dessin spécial que nous donnerons sur notre prochain supplément.

22. Mule espagnole en chevreau blanc brodé de soie; cette broderie représente un bouquet de fleurs des champs: coquelicots, linets et épis d'or. Une frange d'or à tête quadrillée et à boucles assorties de nuance à la broderie entoure l'empigne; il n'y a pas de quartier derrière. Le talon Louis XV est en chevreau blanc, et la doublure intérieure assortie au bouquet brodé, c'est-à-dire rouge ou bleue, à volonté. Un dessin, pour exécuter soi-même cette mule, sera également donné sur notre prochain supplément.

23. Soulier d'enfant en maroquin gris à piqure rouge; le bord de l'empigne est découpé à dents à l'emporte-pièce, et un transparent imperceptible en drap rouge ressort des petites dents. Le même ornement encadre les pattes Fénelon du dessus de pied, lesquelles sont noires, ainsi que le bout du pied; celui-ci est agrémenté de dessins piqués en rouge.

24. Bottine de montagne ou de plage. — Cette chaussure de dames est fort solide et imperméable, grâce à sa semelle de liège; la guêre, qui est boutonnée, est en chevreau; l'empigne en maroquin noir.

25. Bottine à élastiques, mais à boutons et à boutonnières simulés, avec faux petits boutons dorés. Cette bottine est en chagrin de couleur assortie à la toilette; talon bleu Louis XV, piqué blanc.

26. Nœud en faille rose, agrémenté de dentelle blanche.

27. Nœud coquillé et ruché en dentelle blanche.

F. BOGOT.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE COLORIÉE

Première toilette. — Jupe touchant terre, en faille bleu de Sèvres, garnie d'un haut volant terminé par deux bouillonnés et surmontés de deux bouillonnés faisant tête. Tunique en foulard Pompadour imprimé de bouquets pastel, doublée de soie rose pâle, et relevée en paniers sur les côtés par des neruds écharpe en rubans de faille marron. Le devant de la tunique, monté sur la jupe en faille bleue, est bordé de chaque côté par un bouillonné de foulard poudré de guipure blanche. Les manches jus-



13. NŒUD A ESCALIERS.

en cheveau

quin rouge

uller est en
de broderie
les de jais;
londe et un
ent.

le modèle est
e cuir rouge
le milieu de
ssin en sou-
à cette par-
ier se char-
on l'exécute
a spécial que
supplément.

u blanc brodé
e un bouquet
bluets et épis
lée et à bou-
erie entoure
tier derrière.
eau blanc, et
bouquet bro-
i volanté. Un
le mule, sera
supplément.

oquin gris à
est découpé
ansparent in-
et des petites
es pattes. Pé-
sont noires,
ci est agré-

de plage. —
fort solide et
de lège; la
en cheveau;

à boutons et
x petits bou-
ngrin de cou-
eu Louis XV.

enté de den-

stelle blanche.
r. noroy.

AIERS.



1872

Mons et Fils, imp. Paris.

N° 22

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13 Quai Voltaire à Paris

Modèles des Magasins des Suintemps.

tes du haut
bouillonné et
terminent en
de foulard
côté, sur l'é
faïe marro
ria, très-ha
blé de faïe
ron. Autour
marron, se
nuds de
la calotte, et
d'autruche
Deux rubans
chapeau
pans. Botte
boulois. O
lard écu,
ron; flos
ombrelle. L
nord de p
Louis XV.

Description
avec prem
se terminan
Chaque bl
nique Rég
ges revrs
corsage. F
et se gonf
de larges
sois bleu
revers du
tron bout
un revers
montant ju
quillé de fa
les revers,
l'encolure,
passe doub
assortis et
tées. Omb
d'un volant
jaspé noir
pâte. Gant
ment. Bot
pouf de rub

CO

Le vil



19.

la duchesse
chez la bar
chez la c
rochefouca
comtesse
chez la c
tel et che
de Noirm
comtesse
s'est fait
grands si
font parle
ment ou l
portes. A
définitif,
aux cours
et du bois
logne, et
certs des
Elysées, d



tes du haut sont arrêtées au coude avec un bouillonné et un nœud de faille marron, et se terminent en large volant garni d'un bouillonné de foulard Pompadour et d'une guipure. De côté, sur l'épaule gauche, nœud Louis XV en faille marron. Chapeau Gabrielle, en paille de riz, très-haut de forme, avec bord cabossé doublé de faille marron et encadré de velours marron. Autour de la calotte, large torsade de faille marron, se nouant derrière en cascade de nœuds de ruban. De côté, sur le sommet de la calotte, aile d'oiseau bleu et longue plume d'autruche marron, retombant par derrière. Deux rubans de velours marron attachent le chapeau sous le chignon et se nouent en longs pans flottants. Gants mais boutonnant quatre boutons. Ombrelle-canne Metternich en foulard écru, avec bouillonné écru bordé de marron; flots de ruban surmontant la canne-ombrelle. Bottines de peau marron doré, avec nœud de peau sur le dessus du pied et talons Louis XV.

Deuxième toilette. — Robe en faille noire, avec première jupe garnie de très-larges biais se terminant par un tuyauté de faille bleue. Chaque biais est liséré de faille bleue. La tunique Régence en faille noire s'ouvre en larges revers dans toute sa hauteur, à partir du corsage. Elle est garnie du même tuyauté bleu et se gonfle sur les côtés en pouf, avec chute de larges coques de faille noire doublée de soie bleue retombant en pans-écharpe. Les revers du corsage de la tunique forment plastron boutonné. Les manches se terminent par un revers boutonné et tuyauté de faille bleue montant jusqu'au coude, d'où s'échappe un coquillé de faille. Col de faille tuyauté complétant les revers, avec frange de malines autour de l'encolure. Chapeau en faille bleu pâle avec passe doublée de velours noir, orné de rubans assortis et d'un panache de plumes bleues teintées. Ombrelle droite en faille noire, bordée d'un volant noir tuyauté bleu. Manche en oya jaspé noir et blanc. Doublure de soie bleu pâle. Gants gris-perle à deux boutons seulement. Bottines de chevreau noir mat, avec pouf de rubans noirs et bleus et talons Louis XV.

V. DE B.



11. COSTUME DE PROMENADE. — MODÈLE DU PETIT-SAINT-THOMAS.

COURRIER DE LA MODE

Le vilain mois de mai qui vient de finir, a retenu le monde élégant et les voyageurs touristes à Paris. On avait

fait de beaux projets de campagne; on voulait assister à l'éclosion des roses, et chacun est resté chez soi. De brillantes soirées d'adieu ont eu lieu chez



19. BOTTINE D'ENFANT.



29. SOULIER DE FILLETTE. Modèles de M. Ahler.

fait de laine blanche légère, avec entre-deux et volants de guipure, ou bien en grenadine de laine noire chantilly à fleurs ou avec rayures mates et satin, ornée d'entre-deux et volants en dentelle des Indes (la quintessence industrielle de la dentelle



27. NOEUD COQUILLÉ.

la duchesse de Galléra, chez la baronne de Polilly, chez la comtesse de La-rochefoucauld, chez la comtesse de Béhague, chez la comtesse Duchatel et chez la vicomtesse de Noirmont, où la vicomtesse de Grandval s'est fait entendre. Les grands salons parisiens font parler d'eux au moment où ils ferment leurs portes. Avant le départ définitif, on se retrouve aux courses de Chantilly et du bois de Boulogne, et aux concerts des Champs-Élysées, dirigés par



21. PANTOUFLE PERSANE.



22. MULE ESPAGNOLE.



24. BOTTINE DE MONTAGNE.



23. SOULIER D'ENFANT.



20. NOEUD EN FAILLE ROSE ET DENTELLE.



25. BOTTINE À ÉLANS ÉCARTÉS.

M. de Bessellèvre. Le vendredi est le jour aristocratique par excellence. Mais pour toutes les réunions à la belle étoile, de même que pour les villes d'eaux et les bains de mer, il faut un ciel bleu, un soleil radieux et des nuits tièdes et étoilées. Les courses à Chantilly ont produit trois actualités qui vont faire vogue et autorité dans le monde des élégantes. C'est la blouse paysan, la tunique régence et la couverture Monaco.

La blouse paysan fait costume de voyage en cachemire grenouille et faille assortie. La blouse boutonne de côté et se fronce sur l'épaule et au milieu du dos. Elle est maintenue à la taille par une ceinture en gros grain ou en moire française, fermée avec des agrafes Chambord, illustrées de fleurs de lys en viell argent. La manche est froncée au poignet, avec très-haute manchette en toile. Le jupon de cette blouse paysan est en faille nuance grenouille unie.

On peut reproduire cette blouse paysan en cachemire de toutes nuances, sur jupon de faille unie. Elle diffère entièrement de la blouse Louis XV et de la tunique princesse.

La tunique régence est en crêpe de Chine blanc, double, avec entre-deux de malines et bandes de crêpe de Chine disposées en rayures et faisant tablier encadré d'un large entre-deux de malines, d'une bande de crêpe de Chine et d'un volant de malines.

Par derrière, la tunique, très-ample et bordée d'un entre-deux et d'une malines, se relève en flots avec des plis sur les côtés. Le corsage, gracieusement entr'ouvert, décrit des basques arrondies et continue en pouf retroussé se terminant en deux écharpes se croisant et se rejoignant en larges pans garnis de malines. Cette tunique de crêpe de Chine blanc, avec entre-deux et volants de malines, se reproduit

de laine). Elle se porte sur toute espèce de jupon de faille: mauve, bleu de Sèvres, gris argent, rose ture, vert, réséda, noisette, feuille de rose, garnie de volants en tuyaux d'orgue, ou bien de volants déchiquetés, de volants festonnés et de volants coquillés. La garniture des jupons à l'ordre du jour dépend du goût et de la quantité d'étoffe qu'on veut y mettre.

Quant à la couverture Monaco, qui fait à la fois couverture et manteau de voyage, comment vous la décrire? C'est très-difficile.

Au moyen de tresses, de boutonnières et de boutons, cette couverture Monaco fait capuchon, burnous, plastron de poitrine, manches orientales, tout en étant de prime abord une couverture carrée. Ce sera le grand succès d'originalité élégante de la saison des voyages. On emportera la couverture Monaco dans une courroie de voyage; puis, à une heure donnée, on la disposera en burnous à capuchon. A partir de 25 fr., on peut avoir une couverture Monaco. Pour 40 fr., elle est plus épaisse et plus confortable.

Nous vous donnons la haute nouveauté qui vient de paraître. Nos jolies lectrices qui voyagent nous remercieront.

Occupons-nous maintenant des costumes simples et peu coûteux qui conviennent aux mères de famille.

Notre but est de plaire et d'être utiles à toutes, trop heureuse si nous y parvenons.

On peut organiser des costumes nouveaux et bon marché en lainage de fantaisie ou en cachemire. Avec des biais, une frange de laine ou un plissé tout autour, on garnit une tunique ou une double jupe.

Un vêtement très-utile et très-élégant tout à la fois, c'est la *polonaise* en cachemire noir, qu'on peut porter, de même que la blouse, sur toute espèce de jupon de couleur. La polonaise se ferme par des boutons ou des nœuds de ruban, ou bien reste ouverte à partir de la ceinture, quand on porte un jupon garni en tablier. On la brode, on la soutache, on la festonne avec des rouleautés de satin. On la décore d'une frange ou d'une dentelle surmontée de biais de satin.

Nous indignons au *Louvre* une mantille Louis XV, en cachemire noir garnie de dentelle de laine, avec capuchon de dentelle de laine et nœuds de ruban, ne coûtant que 63 fr. Cette mantille est ronde derrière et à pans carrés devant. Elle est très-jeune et très-coquette. Le dolman et le double collet en cachemire sont également en vogue pour la saison d'été. Il est indispensable d'avoir un vêtement commode qui abrite la toilette sans la froisser. Quand on a dépassé la trentaine, il n'est pas convenable de sortir en taille, c'est-à-dire sans un pardessus recouvrant le corsage.

Cette fantaisiste draperie péplum, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, ne se reproduit pas exclusivement en crêpe de Chine. On la fait aussi en cachemire de la nuance de la blouse. Il faut être bien mince et bien élancée pour s'emparer avec cette draperie, qui n'est élégante qu'à la condition que la femme elle-même soit élégante. Ce qu'il faut accueillir dans la mode, ce n'est pas toujours l'actualité qui vient de paraître, mais le costume qui sied et qui est en rapport avec la taille et la tournure. Représentez-vous une femme un peu forte en blouse : elle serait grotesque, tandis qu'avec une tunique princesse cambrant sa taille et la modelant, elle est très-belle.

Plusieurs lettres nous sont arrivées de province désirant savoir si la crinoline existait encore. Il y a bien longtemps qu'il n'est plus question de crinoline. La jupe est flottante, et les tuniques et les pous de ruban sont soutenus par une tournure qui cambre la taille. On peut donc demander la tournure Dubarry, le jupon Marie-Antoinette, les paniers Camargo et le jupon Empire pour les robes princesse. S'il se glisse quelques aigres dans ces différents engins de la toilette féminine, ils sont si flexibles et si légers, qu'on ne s'en aperçoit pas.

V^{me} DE RENNEVILLE.

COMMENT ON PEUT DÉFENDRE LES INTÉRÊTS

DES ARTS FRANÇAIS
ET DE L'INDUSTRIE NATIONALE

Quelques personnes se sont étonnées de voir fonder, il y a cinq mois, presque au lendemain de nos désastres, un nouveau journal de modes.

Nous l'avons déclaré alors, nous le répétons au-

jourd'hui, l'œuvre que nous avons entreprise n'est point une œuvre frivole; la *Revue de la Mode* poursuit un but éminemment patriotique, celui de soutenir et de vulgariser, non-seulement en France, mais encore dans tous les pays du monde, les modes françaises menacées par la concurrence étrangère. C'est l'Allemagne surtout qui s'efforce de substituer sa prépondérance à la nôtre en tout ce qui ressort de l'industrie de la toilette.

Le propriétaire d'un journal de modes qui se publie à Dresde a pris à tâche d'affranchir l'art de la toilette de l'influence française. Il a fait part de sa lumineuse idée au prince de Bismark, et voici la lettre qu'il vient de recevoir du ministre de Prusse en Saxe :

Vous avez eu l'obligeance d'envoyer au prince de Bismark trois numéros de votre estimable journal, qui a pour but de créer dans notre pays des modes nationales, et d'en régler le changement d'après le caractère allemand. Son Excellence le prince chancelier me charge de vous faire savoir qu'il attache un intérêt particulier à votre entreprise pour délivrer les toilettes et habits de l'industrie jusqu'ici exclusive de l'étranger.

Agrievé, etc.

BARON D'RICHEMAN.

Nous croyons fermement que le prince de Bismark sera déçu dans son attente. Si par un coup du sort il a pu nous ravir nos canons, il ne parviendra pas à dérober à nos artistes leur génie et leur cerveau créateur. L'élégance et le goût ne sont point les courtisanes de la force brutale.

Néanmoins, l'industrie française est avertie; c'est à elle à redoubler d'efforts. Il ne lui suffit pas de créer des produits supérieurs; il faut encore qu'elle les mette en lumière par tous les moyens de publicité possibles, à l'aide de l'image et du journal.

Telle est la tâche que la *Revue de la Mode* s'est imposée et qu'elle espère mener à bonne fin, grâce au zèle et au talent de ses collaborateurs, écrivains et artistes. Nous n'avons point voulu, comme quelques-uns de nos confrères, faire à l'Allemagne des emprunts plus ou moins déguisés. Encore une fois nous prétendons faire œuvre patriotique; c'est à l'industrie française que nous demandons nos modèles et c'est aux artistes français que nous en confions l'exécution.

Les gravures publiées dans notre journal nous sont empruntées et sont reproduites par des journaux d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud; cette vulgarisation des gravures de la *Revue de la Mode* contribue à maintenir dans ces pays la prépondérance du goût français, des modes et de l'industrie françaises.

C'est ainsi qu'un journal de modes peut, sous des apparences futiles, remplir une mission importante et essentiellement utile à la fortune de la France.

LES MENUS DE LA SAISON

Juin.

MENU D'UN DINER DE 12 PERSONNES

POTAGE

Potage à la Condé (purée de pois verts).

HORS-D'ŒUVRE CHAUD

Petits pâtés à la reine.

POISSON

Truite à la hollandaise.

RELEVÉ

Roast à l'anglaise.

ENTRÉE

Petite casserole de purée de gibier (lapereaux).

ROT

Pâtés bardés au cresson.

ENTREMETS

Haricots verts à la maître d'hôtel.

Gelée de cerises.

Ce menu étant bien exécuté, je déclare difficile le convive qui n'en sera pas satisfait.

Menu pour dîner d'après les recettes de la Petite cuisine du baron Brisse.

Potage de navets nouveaux.
Sole sur le grill.

Côte de bœuf à la languedocienne.

Laitues hachées.
Gâteau de carottes.

Ces menus sont expliqués tout au long dans la *Petite cuisine du baron Brisse*.

LE BARON BRISSE.

Pour recevoir la *Petite cuisine du baron Brisse*, envoyer trois francs à M. Bourdilliat, administrateur du *Moniteur*, 13, quai Voltaire.

HYGIÈNE

L'ALLAITEMENT DES ENFANTS

Il n'est que trop vrai que, depuis quelques années, la population de la France tend à diminuer, tandis que celle des nations voisines s'accroît annuellement. La principale raison de ce vide fait dans notre population provient de ce qu'en France il meurt chaque année au moins 100,000 nouveau-nés. La cause de ce fâcheux état est multiple, mais la principale est que la plupart des nourrices manquent du lait nécessaire à l'alimentation normale des petits enfants ou n'en ont que de mauvais à leur offrir. Les recherches des savants pour remédier à ce mal affreux sont jusqu'ici demeurées stériles. Les statistiques ont constaté les faits, mais n'ont pu y porter aucun remède.

Dans le moment où les corps-savants se déclarent impuissants à paralyser une aussi affreuse mortalité atteignant la population, cette richesse et cette force premières du pays, un rédacteur du *Moniteur universel*, M. Gillet Damille, découvrit dans une plante de la famille des légumineuses, le *galéga*, des propriétés lactigènes toutes particulières. Ses premiers essais se portèrent sur la race des ruminants. Les expériences prouvèrent que des génisses, nourries exclusivement avec la fane de cette plante, rendaient de 31 à 59 p. 0/0 de lait en plus que celles traitées avec l'herbe ordinaire.

L'analogie conduisit l'expérimentateur à faire fabriquer avec le suc du galéga un sirop alimentaire lactigène. Administré tout d'abord à des pauvres mères privées de lait et souffrant de grands maux d'estomac causés par l'allaitement insuffisant de leurs enfants, ces mères en obtinrent un lait abondant et de bonne qualité.



LE GALÉGA.

La science médicale s'émou et intervint. Le fondateur des crèches, le philanthrope éminent, M. Marbeau, fit faire des essais dans cinq des crèches de Paris, sous la surveillance des médecins de ces établissements de bienfaisance. Les pauvres mères qui apportaient à la crèche leurs enfants et qui manquaient de lait firent usage du sirop lactigène, et toutes, après cet usage, virent leurs seins se gonfler de lait, leur souffrance disparaître, et l'enfant recouvrer un surcroît de vitalité.

Ajoutons qu'un chimiste a analysé le lait des nourrices soumises au régime du sirop lactigène de galéga, et y a constaté de 33 à 40 p. 0/0 de matières crémeuses en plus que dans le lait des autres nourrices.

Voilà donc une nouveauté réelle qui intéresse les familles. Déjà ce produit a fait son entrée dans les maisons aristocratiques, où il est devenu de mode, mode religieuse et sociale, qu'une mère allaite elle-même son cher bébé.

Nous avons cru devoir appeler l'attention de nos lectrices sur ce nouveau produit alimentaire qui nous paraît appelé à rendre de précieux services.

Quand on pense qu'il s'agit de sauver tant de petits êtres qui s'étiolent et de rendre une bonne alimentation première et la vigueur à cette belle race franco-celtique en dégenérescence, nous sommes amenés à adopter cette pensée du docteur baron de Langenhagen, que cette découverte est la manne du ciel qui descend sur le berceau des nouveau-nés.

Riches,
Laissez
Craignez
Semez

Pauvres
N'envisagez
Ne faites
Ne le

Vous
Que l'au
Vous, m

Soyez b
Bénévo
Riches,

L

L

Il fallait
mère! A
frère pou
point; car
qu'étaient

C'était, à
depuis l'âg
d'un enfant

dit en p
admiré, m
femme ne
fait que r
l'air de m
douté d'ur
à prévenir

vraie ador
fance en c
cela vous
tueux prop

Puis, qu
c'était que
différent. C
elle trouva
qu'elle pen

de plus q
molindres f
Et moi, je
qu'elle rev
simples, q
pour moi q
mon cher c
reuse.

Je pouvai
fond le cou
donc l'aura

Ajoutez r
fut guère d
vrait moyen

à seule ave
voir, à elle
âme.

Un jour
bienfaisant
marier.

— C'est ce
Alors nous
nous, et je
venions de

Mon fils
Quant à h
tout ébahie.

que nous n
indirectement
remise du p

s'écria-t-elle
donc votre
tous les bon

vous montre
Et elle ne
sant.

AUX RICHES ET AUX PAUVRES

SOMMET

Riches, que vos doigts blancs aillent vers la main brune ! Laissez s'ouvrir le seil, l'or se changer en pain. Craquez par vos lenteurs de laisser la fortune ; Semez donc aujourd'hui pour récolter demain.

Pauvres, n'accusez pas le Ciel, plainte commune ! N'enviez pas le riche assis à son festin. Ne fâchez pas des maux dont l'aspect l'importune ; Ne le menacez pas d'un semblable destin.

Vous, ouvrez sans dédain votre main indulgente Que l'aumône soit douce autant qu'intelligente. Vous, ne blasphémez pas dans votre désespoir.

Soyez bons, soyez purs ; sans orgueil, sans colères. Bénésez et priez ; soyez fils, soyez pères. Riches, sachez donner, vous, Pauvres, recevoir.

ALFRED DE MARTONNE.

LES VANNIERS

(Suite)

Il fallait l'entendre parler de sa mère, de sa bonne mère ! A vrai dire, son entière amitié pour son frère pouvait répondre de ses sentiments sur ce point ; car vous n'imaginerez que difficilement ce qu'était la tendresse de mon fils pour sa mère. C'était, à proprement parler, de l'adoration, et cela depuis l'âge où il avait pu comprendre les devoirs d'un enfant. Le bon Dieu, voyez-vous, s'il descendait en personne sur la terre, ne serait ni plus admiré, ni mieux servi, ni mieux obéi que ma femme ne l'était par mon fils. Il était déjà homme fait que nous n'avions pas souvenir qu'il lui eût laissé voir la moindre mauvaise humeur, qu'il eût douté d'une seule de ses paroles, qu'il eût manqué à prévenir un de ses désirs... Je vous l'ai dit, une vraie adoration. Or, la jeune fille étant depuis l'enfance en communauté d'idées avec le jeune homme, cela vous explique qu'elle dut tenir les plus affectueux propos sur le compte de la mère.

Puis, quand venait le tour du frère, oh ! alors, c'était quelque chose d'aussi doux, mais de tout différent. On comprenait que, sans savoir pourquoi, elle trouvait en elle une timidité à dire tout ce qu'elle pensait. Le plus souvent, elle ne faisait rien de plus que me répéter les moindres propos, les moindres faits de son frère à la dernière rencontre. Et moi, je ne me lassais pas de l'entendre, encore qu'elle revint maintes fois sur des choses toutes simples, qui avaient cependant autant de valeur pour moi que pour elle, puisqu'elles me rappelaient mon cher enfant et puisqu'elles la rendaient heureuse.

Je pouvais donc croire, n'est-ce pas ? connaître à fond le cœur de la jeune fille ; car, sinon moi, qui donc l'aurait connu ?

Ajoutez que le dimanche, encore que le frère ne fût guère d'humeur à la perdre de vue, elle trouvait moyen de passer quelques bons instants seule à seule avec la mère pour causer et lui laisser voir, à elle aussi, toutes les belles richesses de son âme.

Un jour donc, ma femme me dit : « Il a bienôt vingt ans, elle en a dix-sept ; il faut les marier. »

— C'est ce que j'allais te proposer, » lui répondis-je. Alors nous fîmes venir les deux enfants devant nous, et je leur demandai si la résolution que nous venions de prendre leur agréait.

Mon fils nous répondit en sautant à notre cou. Quant à la jeune fille, elle semblait tout interdite, tout ébahie. Nous pûmes même croire un moment que nous nous étions trop avancés avant de l'avoir indirectement consultée. Mais quand elle fut un peu remise du premier saisissement : « Est-ce possible ! s'écria-t-elle les yeux pleins de larmes ; je serai donc votre fille vraiment à présent ! J'aurai donc tous les bonheurs ! Est-ce que je pourrai jamais vous montrer assez d'amitié, de reconnaissance ?... » Et elle ne sut plus que pleurer en nous embrassant.

Nous allâmes célébrer le mariage dans son pays, et là, en présence des personnes que nous avions priées d'être témoins, elle renouvela d'elle-même toutes ses protestations d'affection et de gratitude.

Nous donnâmes aux nouveaux mariés une des deux voitures. La mère revint avec moi, et la jeune femme la remplaça auprès du fils. Puis, nous continuâmes de voyager comme auparavant, en prenant toujours rendez-vous pour le dimanche. Et, à chaque rencontre nouvelle, nous avions le plaisir de retrouver nos enfants bien unis et nous témoignant les mêmes sentiments qu'autrefois.

Aussi était-ce pour nous, comme autrefois, grande fête chaque dimanche.

Puis, la famille s'accrut. Il vint d'abord un gros garçon, et ensuite une mignonne fillette qui firent plus vive encore la joie de nos réunions.

Ces enfants s'élevaient à merveille, et devenaient de jour en jour plus gentils, plus caressants.

C'était vraiment trop de bonheur ; ma femme et moi, nous en étions trop fiers, trop vains ; nous ne songions peut-être pas assez à remercier le bon Dieu...

Il nous semblait que cela dût toujours durer. A vrai dire, cela dura cinq années. — cinq années où rien ne manqua aux désirs de notre cœur. Mais depuis, oh ! les rudes privations ! oh ! les tristes moments !

Comment cet affreux malheur nous arriva, je vais vous le dire, et vous verrez à quoi tient la félicité.

Les enfants avaient, comme tous les enfants, des instants de fantaisie et de caprice. Oh ! des riens ! Et, après tout, les enfants sont des enfants ; on ne saurait leur demander d'avoir une raison de grande portée : ce qu'on exige d'eux parfois ne les amuse guère... Il faut se mettre un peu à leur place.

— Oui, dis-je ; et les grands-papas et les grand-mamans se mettent souvent à cette place-là...

— Oh ! pas nous, pas nous ! répliqua vivement le bonhomme ; non, nous savons qu'il ne faut pas gâter les enfants. Toujours est-il qu'un dimanche, pendant que nous prenions, comme d'habitude, notre repas en commun, la jeune mère dit au petit garçon d'aller chercher je ne sais quoi qui manquait. L'enfant, — qui n'avait peut-être pas entendu, — ne bougea pas. La mère répéta, et, comme l'enfant n'obéissait pas encore, la grand-mère, qui se levait à ce moment même, voulut aller quérir la chose. Mais la bru, courant au devant d'elle :

— Non, restez, mère, dit-elle ; je veux qu'il m'obéisse.

— Mais, puisque j'ai à aller par là, à quoi bon le déranger ?

— N'importe, c'est un mauvais service à lui rendre ; restez, il ira.

La grand-mère, qui avait vraiment à faire de ce côté, chercha la chose, et l'apporta en disant : « Voilà, n'en parlons plus. »

Mais la bru, sans rien dire, et en laissant voir un vif dépit, prit l'enfant par la main, l'alla enfermer dans leur voiture, et revint s'asseoir à table.

Mais le pauvre petit prisonnier criait : « Grand-papa ! grand-maman ! »

Ces cris me crevaient le cœur, à moi ; mais je faisais de mon mieux pour ne pas trop les entendre. Ma femme n'eut pas le même courage. Elle se leva donc pour aller délivrer le petit. La bru aussitôt s'élança vers la voiture et ôta la clef de la porte. Mais la mère : « Donnez-moi cette clef. »

— Non, mère, ne la demandez pas.

— Comment, non ! c'est la première fois que je l'entends me parler de la sorte !

— Parce que, pour la première fois, ce que vous voulez faire n'est pas raisonnable.

Vous avouerez que, d'une fille à sa mère, le mot était un peu fort. Mon fils et moi, nous étions jusque-là restés muets. Je me levai, et doucement, je demandai la clef à mon tour, pour mettre fin à cette déplaisante affaire.

La bru me la tendit en disant : « Puisque vous vous obstinez tous deux, il faut céder ; faites ce que vous voudrez. Mais c'est là certainement une chose dont vous vous repentirez un jour. »

Et elle s'en alla à l'écart dans des arbres, qui étaient à quelque distance.

Alors, la mère, s'adressant à son fils : « Tu entends comme on nous traite, et tu ne dis rien. »

Il répondit : « Que dirais-je ? puisque je trouve que vous avez tort. »

— C'est ta manière de voir ? fit la mère, tristement étonnée.

— Oui, répondit-il encore.

Sur cette parole, ma femme rentra dans notre voiture : je la suivis et la trouvai fondant en larmes.

Je revins vers mon fils, pour lui reprocher vivement sa conduite et aussi celle de sa femme ; mais il parla le premier : « Que fait ma mère ? » me demanda-t-il. « Elle pleure, lui répondis-je, et elle dit, ajouta-t-elle, qu'elle ne te pardonnera jamais. »

Vous comprenez bien qu'en m'exprimant ainsi, je n'avais d'autre intention que de le frapper là où je savais qu'il était sensible : car vous savez si ma pauvre femme, tant affligée fût-elle, avait pu me rien dire de semblable !

Toujours est-il que ce mot avait produit son effet, car mon fils, cachant son visage dans ses mains, s'en alla de son côté. Et je pus comprendre qu'il pleurait.

Ici, je dois vous avouer qu'il n'en fallait pas davantage pour me faire regretter de lui avoir parlé ainsi. Mon Dieu ! si âgés que soient les enfants, on croit toujours les voir encore petits, et on fait avec eux comme on faisait quand ils l'étaient réellement ; ensuite on se ravise, on se repent, mais il est trop tard...

A vrai dire, je ne manquai pas de me remontrer que la leçon était méritée et profiterait ; toutefois je ne dis rien de ce qui s'était passé à ma femme, car elle m'eût certainement reproché d'avoir été trop lointin.

J'étais persuadé, d'ailleurs, que la chose n'aurait pas de suite. Et comme, après tout, ce n'était pas à nous à faire le premier pas, nous restâmes chez nous pour attendre.

A la nuit tombante, les deux petits enfants revinrent, ainsi que d'habitude, nous dire bonsoir avant d'aller au lit... mais nous dûmes nous coucher sans avoir vu les autres.

Au milieu de la nuit, nous ne dormions qu'à demi : — « Entends-tu ? fit ma femme ; on dirait qu'ils partent. »

— Oui, on le dirait.

— Lève-toi, reprit-elle, appelle-les. Il ne faut pas les laisser s'en aller ainsi.

— Non, lui-je ; le rendez-vous de dimanche prochain était déjà fixé quand la discussion a eu lieu. La semaine fera ce que la nuit n'a pas fait ; elle portera conseil. Quand huit jours auront passé là-dessus, il n'y paraîtra plus : sois tranquille.

Ils partirent donc. Le dimanche suivant, nous les attendîmes. Ils ne vinrent pas. Depuis, nous ne les avons pas revus ; et il y a de cela près de deux ans.

Comprenez-vous quel a dû être notre ennui ? Comprenez-vous tout ce temps écoulé sans qu'un grand-père et une grand-mère aient reçu les moindres caresses de leurs petits enfants, alors qu'ils étaient accoutumés à passer auprès d'eux un jour par semaine ? — Ah ! ces deux années nous ont vieilli de dix ans ! Plus rien ne nous plaît dans le monde. Quand nous nous trouvons seul à seul le soir, le dimanche surtout, nous ne savons que nous regarder en soupirant... ou bien chercher autour de nous ceux qui n'y sont pas ; et alors nos yeux se mouillent... Le plus souvent, sans rien dire, nous tirons chacun de notre côté pour pleurer à notre aise... Ensemble, nous hésitons presque à nous parler, parce qu'au premier mot l'entretien arriverait sur eux ; et que pourrions-nous dire, sinon des choses navrantes, pénibles ?... Ah ! notre vie, qui avait été si belle, si pleine de joie pendant bien des années, est devenue ensuite toute pleine de tristesse...

A notre âge, voyez-vous, ce sort est bien affreux, et plus les jours s'écoulent, et plus la peine nous est lourde.

Ici, le vieillard passa une main sur ses yeux. Puis hochant lentement la tête :

— Et songer, reprit-il, que tout cela est l'ouvrage d'une ingratitude, que nous avons tant aimée, et qui, sans que nous le lui demandions, ne cessât jamais autrefois de nous jurer une éternelle amitié, une entière soumission ! Qui aurait pu croire qu'elle agirait ainsi, qu'elle oublierait de la sorte toutes ses promesses ? mais, — comme dit ma femme, — affaire

de vanité blessée, désir de commander seule. Quand elle s'est vue dominée, contrainte, elle a laissé entendre ce mot : « Vous pourrez vous en repentir un jour. » Ah! ce jour ne devait pas tarder à venir! D'ailleurs, — comme dit encore ma femme, — en y réfléchissant, en se rappelant le passé, on arrive à reconnaître qu'elle n'attendait que l'occasion d'en venir là où elle en est venue.

Plusieurs fois déjà, avant la grande discussion, et toujours à propos des enfants, elle avait montré son désir d'autorité; jusque-là elle avait cédé; mais enfin elle n'y a plus tenu. Et il est arrivé ce que vous savez. Puis, a-t-il fallu qu'elle travaillât contre nous, pour amener son mari à la soutenir, à permettre cette séparation, à souffrir cet éloignement! Lui, qui n'avait jamais paru penser que par nous et pour nous, elle l'a su détourner ainsi, elle nous l'a pris tout entier. Elle était jalouse sans doute qu'il partageât son amitié entre elle et nous.

Je vous le répète, c'est là le dire de ma femme; car moi, voyez-vous, j'ai beau avoir les preuves sous les yeux, ou plutôt dans le cœur, dans mon pauvre vieux cœur qui languit, — eh bien! je ne veux pas me figurer ce qui est vrai soit vrai. Non, je me dis que c'est un mensonge du hasard, que je fais un mauvais rêve, que j'ai un cauchemar. En dépit de tout, je ne saurais croire oublieuse, ingrate, méchante, celle que j'ai tant connue douce, aimante, bonne... C'est même un sujet de discussion entre ma femme et moi. Elle me dit : « Cela est pourtant. » Je réponds : « Oui! » mais je reprends mon rêve. — C'est un rêve.

Mais il y a longtemps que je vous entretiens de tout cela, et je n'arrive pas à ce que vous vouliez savoir, la cause de notre long séjour ici. J'y viens donc.

Pendant ces deux ans, nous n'avions eu d'autres nouvelles que celles que nous avaient pu donner des gens qui voyagent comme nous et qui les avaient par hasard rencontrés. Mais il y a un mois environ, un de ces voyageurs nous apprit que ma bru, sachant qu'il y avait chance de nous trouver sur sa route (car elle connaît la marche que nous tenons aux diverses époques), l'avait chargé de nous dire qu'ils seraient de passage par ici vers le 15 de juillet.

Ma femme, remarquant que c'était ma bru, et non mon fils qui avait parlé, s'est avisée de demander si le mari était là quand la femme a donné la commission et quel air elle avait.

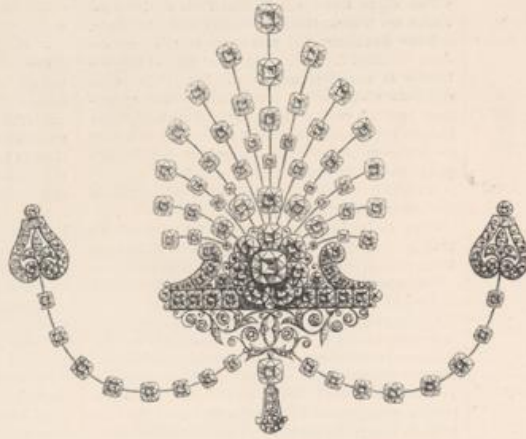
— Oui, lui fut-il répondu, le mari était là, et, en parlant, elle le regardait de côté et semblait fort gênée.

Et là-dessus, la grand-mère de me dire, toute joyeuse :

— A la bonne heure! c'est qu'il a enfin repris le dessus! c'est qu'il a su enfin imposer sa volonté; et pour commencer, tu vois, il a exigé que ce soit sa femme elle-même qui nous fit faire la commission. Ah! j'ai retrouvé mon fils tel qu'auparavant! L'ingrate en sera pour ses frais de méchanteté.

Ma pauvre femme ne se sentait pas d'aise. Mais ce ne devait être qu'une fausse alerte de joie.

De crainte de les manquer, nous sommes arrivés ici près de huit jours à l'avance, et il y a huit jours



AIGRETTE DE DIAMANTS. — MODÈLE DE M. BOUCHERON.

que le 15 est passé. Ils ne sont pas venus; ils ne viendront pas! Toujours comme dit ma femme : « l'ingrate » a regagné la victoire; notre fils n'aura eu qu'un instant de courage. Elle a ensuite pris sa revanche. Elle le tient, il ne saura plus avoir raison d'elle. Demain, nous nous remettrons en route. C'est fini, bien fini de notre bonheur; nous n'espérons plus, et nous ne nous consolons pas!

D'ailleurs, reprit le bonhomme, une main tendue vers l'épave, qui, pendant que nous nous promenions sur la route, allait furetant d'ici et de là dans les champs, — comment nous pourrions-nous consoler, nous, alors que cette brave bête n'y parvient pas elle-même? — Oui, monsieur, vous refuserez peut-être de le croire : c'est pourtant la pure vérité. Depuis que les enfants ne sont plus là, notre pauvre Brillant n'est plus le même. La gaieté l'a quitté, lui aussi. Il avait d'ailleurs été élevé avec eux. C'était entre eux trois une amitié qu'on n' imagine pas. Par exemple, quand nous voulions, mon fils ou moi, montrer quelque chose à Brillant, nous étions sûrs de perdre notre temps; tandis que l'un des enfants n'avait qu'à l'entreprendre, pour qu'il apprit toutes sortes d'exercices. Il faisait l'étonnement de tout le monde; aujourd'hui, il semble ne se souvenir de rien, à moins qu'on n'emploie certain moyen... Vous allez voir.

Le chien était, en ce moment, à quelque vingt pas

de nous, dans une prairie, où il rôdait, indolent : « Tiens, dit le vieillard, à mi-voix, je crois que voilà Pierre, et aussi Jeanne! »

Aussitôt l'épagneul, faisant un bond sur lui-même, se redressa, le nez en l'air, les oreilles écartées, et tourna vers son maître un regard ardent de curiosité et de plaisir.

« Beau pour Pierre! » dit encore le vannier. Et le chien, après avoir sauté trois fois, en jetant de joyeux aboiements, se leva droit sur ses pattes de derrière, et fit ainsi une sorte de tour de valse, avec un entrain vraiment risible.

« Beau pour Jeanne! » Le chien recommença son petit manège, et le maître me dit :

— Vous allez maintenant juger de la différence.

— Beau pour grand-père!

Brillant, qui venait de retomber sur ses quatre pieds, ne parut tenir aucun compte de ce dernier commandement, et se reprit à vaguer indifférent par le champ herbeux.

Mais, comme le maître, branlant significativement la tête, semblait me dire du regard « Eh bien! vous voyez! » soudain, l'intelligent animal dressa de nouveau la tête, parut prêter l'oreille à un tintement de grelots, flaira dans le vent; puis, jetant une suite de grands cris entrecoupés, il partit à grands sauts, et gagna, en blaisant, la route, où, l'instant d'après, nous le voyions galoper ventre à terre, dans la direction d'une voiture qui venait au loin.

— O mon Dieu! s'écria le vieillard d'une voix émue, en levant ses bras qui tremblaient, ce sont eux, les voilà!

Et il fit précipitamment quelques pas du même côté que le chien; mais, bientôt, se ravisant :

— Non, dit-il, il vaut mieux que j'aille prévenir ma femme.

Et, après s'être excusé envers moi d'un geste, il prit sa course en sens contraire, avec une agilité de jeune homme.

(A suivre.)

EUGÈNE MULLER.

PETITE CORRESPONDANCE

M^{me} de Ch., en chât. de B. — Vous le voyez, madame, nous avons prévu votre désir, et il a été accompli avant d'être formulé. J'approuve fort l'idée d'établir ce genre de toilette en percale imprimée; du reste, une de nos gravures vous donne l'idée de l'effet produit.

M^{me} Mais, au manoir de la Ch. — Adressez-vous à moi en toute confiance, madame, et je surveillerai très-soigneusement l'organisation et l'expédition de la boîte que vous désirez, mais fixez-moi d'avance le prix que vous ne voulez pas dépasser et écrivez-moi directement au bureau de la Revue.

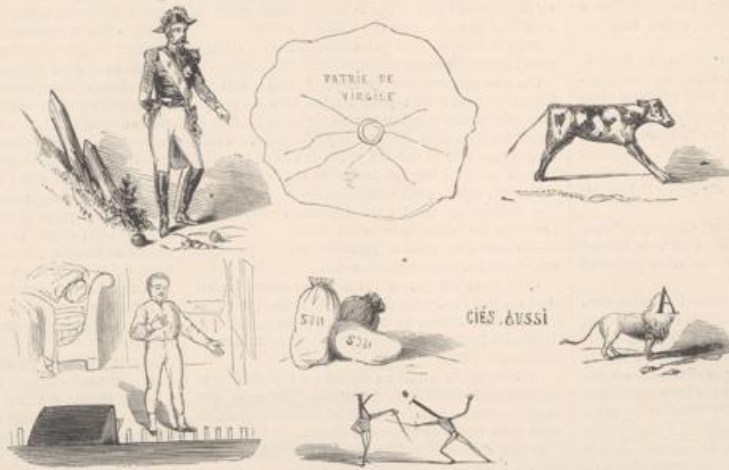
M^{lle} Anne D. — Oui, on peut parfaitement combiner la toilette telle que vous me la désirez; il vaut mieux mettre le corsage à basques noires semblable à la tunique, qu'à l'entreouvrir sur un gilet semblable à la robe d'alpaga.

M^{me} A. M. — Le prix du porte-pipas échantillon avec tout ce qui est nécessaire pour l'achever est de 17 francs. Je me chargerai de vous l'expédier. Adressez-vous directement à moi, au bureau de la Revue.

M^{me} S. C. — On peut parfaitement mettre à une robe longue en faille noire des manches habes doublées en soie de couleur tendre, avec des manches pareilles à la robe, plates et soudées.

M^{me} E. Liss. — La robe a été donnée, le bonnet le sera très-prochainement.

E. BOGUY.



EXPLICATION DU BERNIER RÉBUS : L'écriture chinoise peint la parole; elle s'écrit du haut en bas.